

Campagne de signature du contrat opérateur

à partir de février 2026

Guide à destination des opérateurs
de déchets

Décembre 2025



Lancement de la campagne de signature du contrat opérateur 2026



Ecominéro lance la campagne de signature du contrat, qui permettra la rémunération des opérateurs à partir du 9 février 2026. Rendez-vous sur votre espace Ecominéro pour la signature des contrats et annexes techniques.

4 décembre 2025

Ouverture des signatures sur
votre espace Ecominéro.

8 février 2026

Sans signature du contrat modifié, le contrat précédemment signé
prend automatiquement fin au 8 février 2026.

(Une notification sera envoyée auprès
des utilisateurs enregistrés comme
signataires et gestionnaires.)

9 février 2026

Date d'application du nouveau contrat et
barème associé.

01

Rappel des informations essentielles du contrat

02

Les étapes de la contractualisation

03

Rappel de l'évolution du registre de déclaration
(dès janvier 2026)

04

Vous accompagner

01

INFORMATIONS ESSENTIELLES DU CONTRAT

Rappel de la communication du 6 novembre

1.1

Barème 2026

Des tarifs adaptés par zone d'emploi



Ecominéro a maintenu un modèle de rémunération adapté par Zone d'emploi afin d'assurer la cohérence géographique et économique des marchés locaux.

Néanmoins Ecominéro a repositionné ses tarifs, en prenant en compte la réalité du marché.

Accéder à la rémunération de
votre zone d'emploi.



Un doute sur votre zone d'emploi de rattachement, renseignez-vous ICI. 

Rappel changement apporté

Evolution des règles pour le soutien aux petits apports

▶ REEVALUATION DU SEUIL DE SOUTIEN AUX PETITS APPORTS

Ecominéro a réévalué le **seuil de soutien aux apports inférieurs ou égaux à 1,5 tonne** pour l'ensemble des catégories d'opérateurs.

Ce nouveau seuil permet de soutenir spécifiquement les apports effectués en petits véhicules, principalement utilisés par les artisans.



MONTANTS DE SOUTIENS ADDITIONNELS INCHANGES PAR RAPPORT A 2025 POUR FAVORISER L'ACCUEIL DES PETITS APPORTS

Plateformes de recyclage et stations de transit
Déchèteries professionnelles

Soutien additionnel de 7 € / tonne
s'ajoutant au soutien au traitement pour les apports inférieurs et égaux à 1,5 tonne.

Soutien additionnel de 14 € / tonne
s'ajoutant de soutien au traitement pour les apports inférieurs et égaux à 1,5 tonne.



Rappel changement apporté

Tarification spécifique pour le béton durci en centrale et le mélange bitumineux

Sur certains matériaux, Ecominéro a choisi de revoir les tarifs afin de tenir compte de leurs spécificités.

NOUVEAUX MONTANTS DE SOUTIEN

Béton durci en centrale

1 € / tonne

*Avec possibilité de facturer
un reste à charge additionnel
de 0,35 € / tonne.*

*Ecominéro soutient à hauteur
de 74% le béton durci en centrale
(part du béton provenant du
bâtiment).
Le complément peut être facturé à
l'apporteur.*

Mélange bitumineux

50 % du barème
standard
de la zone d'emploi

Rappel changement apporté

Evolution des règles de soutien pour les inertes en mélange

ECOMINERO SOUTIENT TOUTES LES CATEGORIES DE DECHETS INERTES REP PMCB

Aucun changement en 2026, Ecominéro soutient tous les déchets triés.

INERTES TRIES ISSUS DU BATIMENT	INERTES TRIES ISSUS DE LA PARCELLE
<ul style="list-style-type: none">• Béton non-ferraillé• Béton ferraillé• Béton durci en centrale <ul style="list-style-type: none">• Briques• Tuiles• Céramique• Pierres de taille, pavés	<ul style="list-style-type: none">• Mélanges bitumineux• Cailloux, pierres, enrochement, granulats

CAS PARTICULIER DES DECHETS INERTES EN MELANGE

Le rôle d'Ecominéro est de promouvoir les bonnes pratiques de tri. Dans ce cadre, Ecominéro souhaite **inciter à un meilleur tri des déchets inertes par catégorie**, sur les chantiers.

Afin de tenir compte des contraintes particulières des artisans réalisant de petits travaux, Ecominéro **continue de soutenir les inertes en mélange pour les petits apports, même sans tri par catégorie**.

APPORTS D'INERTES EN MELANGE INFERIEURS OU EGAUX A 1,5 TONNE	APPORTS D'INERTES EN MELANGE SUPERIEURS A 1,5 TONNE
Soutenu par Ecominéro	Déchets non triés = déchets non soutenus par Ecominéro* L'opérateur peut facturer l'apporteur

* Exception pour les bennes provenant des distributeurs sous contrat avec Ecominéro.

1.2

Evolution des documents contractuels

Les nouveaux documents contractuels

applicables au 9 février 2026

Contrat socle

- › [Contrat Ecominéro Opérateur](#)

Annexes techniques

- › [Plateforme fixe de recyclage](#)
- › [Valorisation matière en carrière](#)
- › [Massification sur installation de transit](#)
- › [Collecte en déchèterie professionnelle](#)
- › [Traitemennt sur chantier](#)



Cliquer pour accéder au document.

» Annexes techniques, ce qui change

➤ Plateformes de recyclage, Carrières, Stations de transit

Ecominéro a pour mission de développer un réseau national de points de reprise, **ouvert à l'ensemble des détenteurs de déchets**.

En 2026, les spécifications techniques introduisent une **obligation d'accueil de tous les détenteurs**, sous réserve que ceux-ci respectent les conditions d'admission définies par le site (ex : PTAC des véhicules autorisés).

» Annexes techniques, ce qui change

➤ Déchèteries professionnelles

En 2026, l'annexe déchèterie professionnelle est réservée aux sites ayant uniquement une activité d'accueil des artisans. L'objectif est de différencier le niveau de soutien apporté aux déchèteries professionnelles qui nécessitent un transit vers une plateforme externe.

En conséquence, **l'annexe limite les apports à 10 tonnes.**

	Apport inférieur ou égal à 1,5 tonne	Apport entre 1,5 et 10 tonnes (inclus)	Apport supérieur à 10 tonnes
Déchèterie professionnelle	Barème de soutien au traitement +14 € / tonne	Barème de soutien au traitement	Pas de soutien
Plateforme de recyclage & Stations de transit	Barème de soutien au traitement +7 € / tonne	Barème de soutien au traitement	Barème de soutien au traitement



Tout site souhaitant déclarer des apports supérieurs à 10 tonnes est considéré exercer une activité de plateforme de recyclage ou station de transit, et devra s'inscrire dans l'une de ces deux catégories. Le point de reprise continuera à bénéficier d'un soutien additionnel pour les apports inférieurs ou égaux à 1,5 tonne, mais selon le barème plateforme.

02

LES ETAPES DE LA CONTRACTUALISATION

) Organisation préalable à la signature des contrats

Catégoriser son ou ses points de reprises

- Bien vérifier sous quelle annexe vous souhaitez inscrire vos sites, **notamment pour les déchèteries professionnelles.**
- En cas de changement de catégorie, assurez vous de déposer les bons ICPE, en lien avec les annexes choisies (ICPE, justificatifs de maîtrise foncière nécessaires pour les plateformes de recyclage et installations de transit...).

Attention aux délais!

- Ne remettez pas les signatures au dernier moment !

À savoir

Pour les collectes du mois de février 2026, les collectes réalisées avant le 8 seront soutenues au barème 2025. Les collectes réalisées à partir du 9 février seront soutenues au nouveau barème.

Rappel des différents profils utilisateurs sur l'Espace Ecominéro

Gestion des profils utilisateurs :

- Il existe **3 profils différents**.
- Une même personne peut disposer des 3 profils. Sinon, vous pouvez désigner un utilisateur différent à chaque profil.
- Les rôles de chaque utilisateur sont les suivants :

	Inscrire l'entité facturante et ses sites de reprise	Signer le contrat et les annexes techniques	Créer des utilisateurs	Déclarer des déchets	Accéder aux bons à facturer	Ajouter des documents
 Gestionnaire	X		X	X	X	X
 Signataire		X				
 Comptable					X	



À savoir

Les données présentes sur l'Espace Ecominéro étant confidentielles, l'équipe Ecominéro ne peut pas les communiquer. Seuls les utilisateurs créés dans l'Espace peuvent y accéder.

Un renouvellement du contrat en 3 étapes :



* Point de reprise = site de réception

Étape 1 - Signature du contrat

À partir du 4 décembre 2025, le statut de renouvellement de votre Entité facturante passera en « 1/2 – Contrat 2026 à signer ».

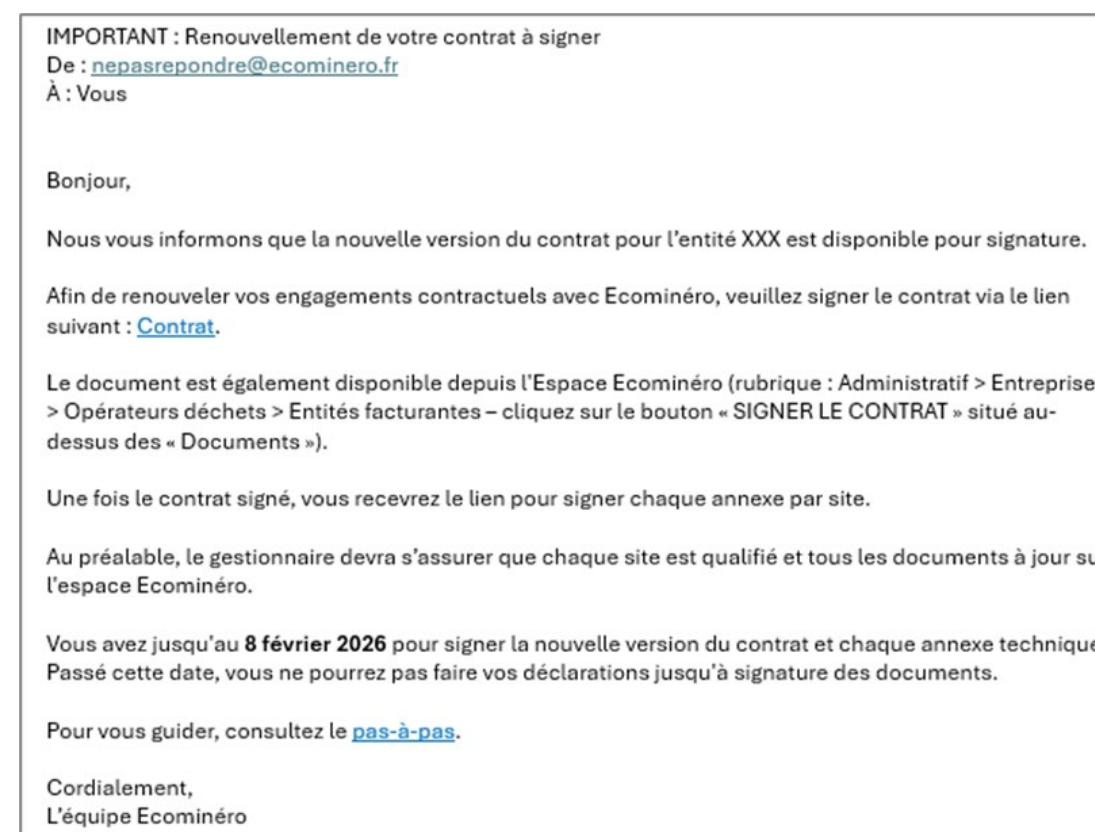
1/2 - Contrat 2026 à signer

1

Il existe deux possibilités pour accéder au contrat à signer :

1a

Depuis le courriel reçu, cliquez sur le lien :



1b

Depuis l'Espace Ecominéro :
Menu > Administratif > Entreprises > Opérateurs déchets > Entités facturantes



Vous pouvez ensuite sélectionner l'entité facturante, puis cliquer en bas de page sur « SIGNER LE NOUVEAU CONTRAT ».

← RETOUR

MODIFIER

SIGNER LE NOUVEAU CONTRAT



Seule la personne ayant le rôle de signataire peut signer le contrat.
Le compte du signataire doit être actif pour pouvoir le signer.

Étape 1 - Signature du contrat

Vérifier et compléter

Commencer

2

Docusign Envelope ID: 8E3D1093-4FC6-8D3B-81B1-F7BF7EBC1564

écominéro Recycles pour bâti durable

DEMONSTRATION DOCUMENT ONLY
PROVIDED BY DOCSIGN ONLINE SIGNING SERVICE
999 3rd Ave, Suite 1700 • Seattle • Washington 98104 • (206) 219-0200
www.docusign.com

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES POUR LA REPRISE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DES PRODUITS OU MATERIAUX DE CONSTRUCTION MINERAUX DU SECTEUR DU BATIMENT

Le 21/11/2025
Pour l'Opérateur
Madame Bla
« Lu et approuvé » et signature
Lu et approuvé

Signer

3

4

Prêt à terminer ?
Vous avez rempli les champs obligatoires. Vérifiez votre travail, puis sélectionnez Terminer.

Terminer

5

DOCUMENTS

Administratif Exploitation financière Attestation

6

Contrat_2026.pdf

- 2 Après avoir été redirigé vers Docusign, vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble du contrat
 - 3 Arrivé en bas du document, cliquez sur « SIGNER ».
 - 4 Cliquez sur « TERMINER ».
 - 5 Le statut de renouvellement passera automatiquement en « 2/2 Contrat 2026 signé ».
 - 6 Votre contrat est conservé directement sur votre Espace. Vous le recevrez également signé par courrier électronique.
- 2/2 - Contrat 2026 signé**

Étape 2 – Si nécessaire, revoir la catégorisation des points de reprise

Maintenant que le contrat est signé, **et avant de signer les annexes**, assurez-vous de la bonne inscription des sites.

1 En bas de la page de l'Entité facturante, cliquez sur le bouton «ANNEXES TECHNIQUES», qui est visible lorsque le statut de renouvellement passe en 3/3.



2 Vous accédez alors à l'ensemble des sites attachés au contrat.

3 Pour que le signataire puisse signer les annexes, assurez-vous que :

- le site est inscrit dans la bonne catégorie (plateforme de recyclage, carrière, station de transit, déchèterie pro);
- les documents obligatoires à l'inscription ont été transmis.

4 Si nécessaire, sélectionner le site à corriger.
Seul l'utilisateur inscrit comme gestionnaire peut modifier un site.



Le bouton «Signer sur DocuSign» n'est cliquable que par le signataire.

Étape 2 – Si nécessaire, revoir la catégorisation des points de reprise

Accueil > Administration > Entreprises > Sites de réception >

INFORMATIONS ENTREPRISE

ENTREPRISE / ORGANISME / GROUPE DU CANDIDAT À LA CONVENTION

Référence site	Statut du site 3/3 Site actif	Statut de renouvellement 1/2 - Annexe à renouveler
Numéro de SIRET	Groupe	
Raison sociale	Site Qualifié ⓘ OUI	
Nom commercial du site	Latitude	
Type d'installation Déchèterie pro	Longitude	

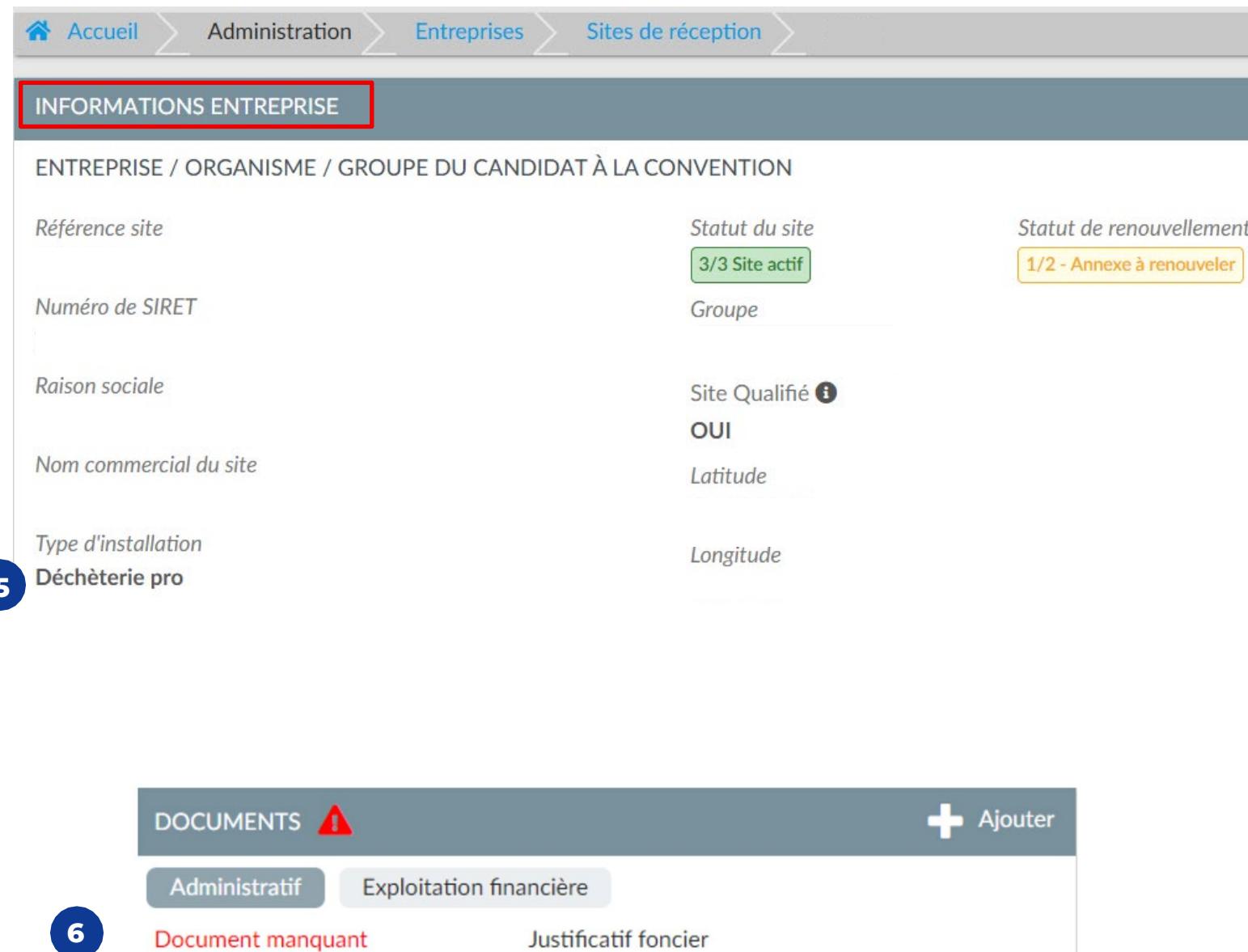
5

DOCUMENTS 

Ajouter

Administratif Exploitation financière

6 Document manquant Justificatif foncier



Cliquez sur la Référence du site que vous voulez vérifier. Vous serez transféré à la page «INFORMATIONS ENTREPRISE» du site.

5 **Vérifiez que le type d'installation choisi correspond à l'activité principale du site de reprise** : l'option choisie dans ce champ détermine l'annexe technique à signer et, par conséquent, le barème applicable aux déchets collectés par le site.

6 **Vérifiez que les documents sont complets** : si des pièces manquent pour ce site, une alerte rouge s'affiche. Suivez les instructions en bas de page pour ajouter le ou les documents.

Étape 2 – Si nécessaire, revoir la catégorisation des points de reprise

Je modifie le type d'installation

← RETOUR
MODIFIER **1**

Type d'installation* ? **2**

Déchèterie pro

Déchèterie pro

Carrière

Plateforme de recyclage

Station de transit

Traitement sur chantier

3a

Type d'installation* ?

Plateforme de recyclage

Justificatif foncier*

Aucun fichier choisi

3b

DOCUMENTS + Ajouter

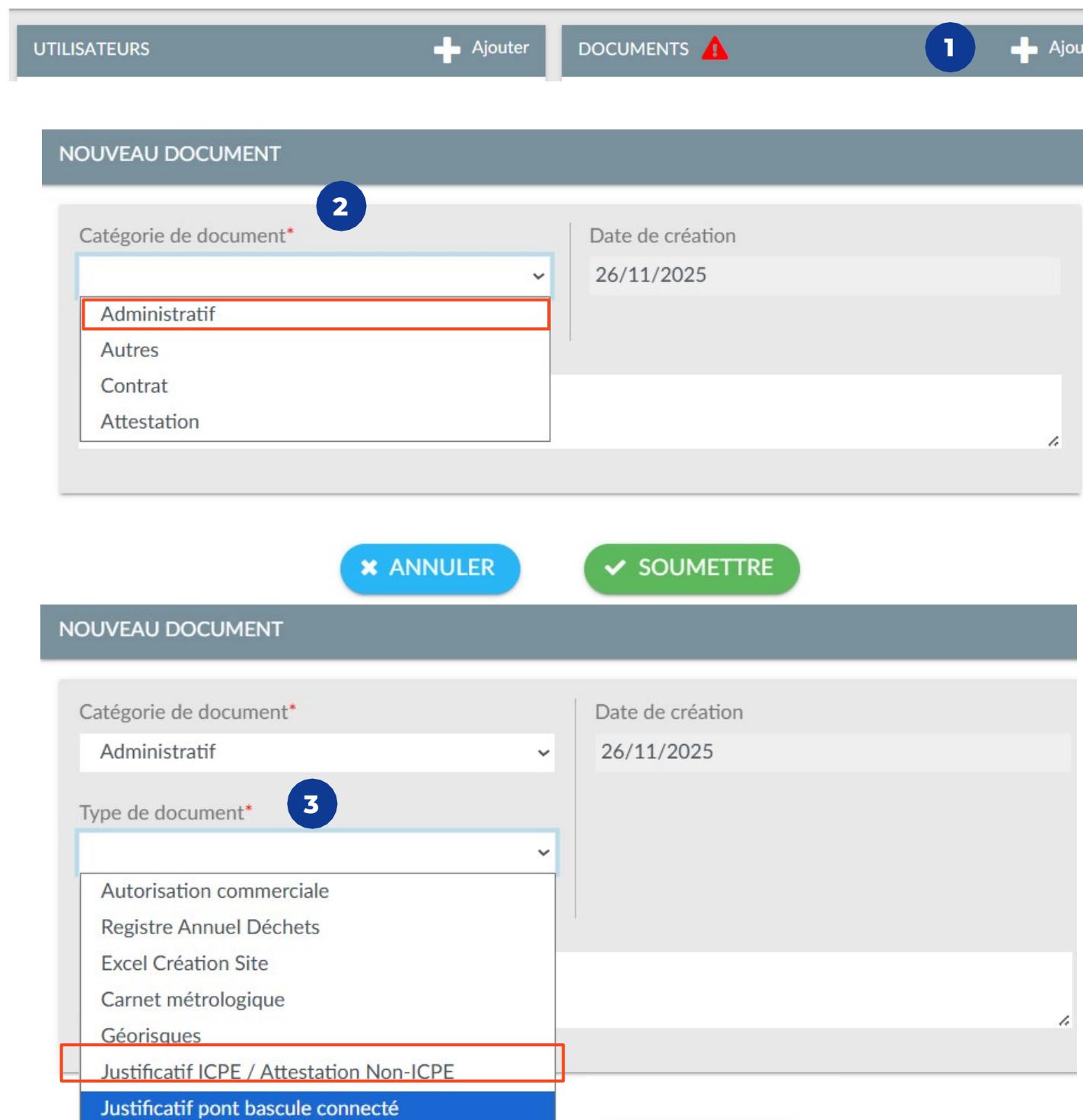
- 1** En bas de page, cliquez sur « MODIFIER ».
 - 2** Au champ « Type d'installation », cliquez sur l'activité exercée par votre site.
 - 3a** Si un justificatif de foncier est demandé, importez-le.
 - 3b** Si un autre document justificatif est demandé, ajoutez-le dans la rubrique « DOCUMENTS »
 - 4** Lorsque le type d'installation est modifié, le site passera en statut 1/3 afin qu'Ecominéro valide que les critères sont remplis et que les documents sont corrects.
- Statut du site : **1/3 - Formulaire rempli**

Rappel des justificatifs requis :

Type d'installation	Plateforme de recyclage	Traitement sur chantier	Carrière	Déchèterie professionnelle	Station de transit
Documents requis	ICPE 2515 Justificatif de foncier	ICPE 2515	ICPE 2510	ICPE 2710	ICPE 2517 Justificatif de foncier

Étape 2 – Si nécessaire, revoir la catégorisation des points de reprise

J'ajoute un document manquant



The image consists of two vertically stacked screenshots of a web-based document management system. Both screenshots show a 'Nouveau Document' (New Document) form. At the top, there are buttons for 'UTILISATEURS' (Users) with '+ Ajouter' (Add), 'DOCUMENTS' with a red warning icon, and a counter '1' with a '+ Ajouter' button. The first screenshot shows the 'Catégorie de document*' dropdown, which has 'Administratif' selected and highlighted with a red border. The second screenshot shows the 'Type de document*' dropdown, which has 'Justificatif ICPE / Attestation Non-ICPE' selected and highlighted with a red border. Both screenshots also show a 'Date de création' (Creation Date) field with the value '26/11/2025'. At the bottom of each form are two buttons: a blue 'ANNULER' (Cancel) button and a green 'SOUMETTRE' (Submit) button.

- 1 En bas de page, cliquez sur «Ajouter».
- 2 Sélectionnez la « Catégorie de document » de la liste déroulante.
- 3 Sélectionnez ensuite le « Type de document » à ajouter de la liste déroulante.
 - Pour les ICPE, assurez-vous que vous avez bien déposé l'ICPE nécessaire à la catégorie inscrite.
 - Pour déposer un justificatif de foncier, choisissez la catégorie de document « contrat ».
- 4 Une fois intégré, le document sera alors importé et disponible dans la rubrique « DOCUMENTS ».

Étape 2 – Si nécessaire, revoir la catégorisation des points de reprise

Attendre la validation du changement par Ecominéro

Deux statuts sont possibles pour le point de reprise :

1/3 - Formulaire rempli

Votre site est sous statut « FORMULAIRE REMPLI », **votre inscription est en cours de vérification.**

Un courrier électronique vous sera envoyé, dès que la vérification est réalisée.

2/3 - Annexe à signer

Votre site est sous statut « ANNEXE A SIGNER », **le signataire peut dès à présent signer le contrat.**

Étape 3 - Signature des annexes techniques

L'utilisateur inscrit comme **signataire** peut se connecter à la page de l'entité facturante.

- 1 En bas de page de l'entité facturante, cliquez sur le bouton «ANNEXES TECHNIQUES».



- 2 Vous verrez alors l'ensemble des sites de l'entité facturante s'afficher :

ANNEXES TECHNIQUES						
Référence site	Nom commercial du site / SIRET	Type d'installation	Site Qualifié	Documents obligatoires transmis	Statut du site	Statut de renouvellement
S-00000	xxx	Plateforme de recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	3/3 Site actif	1/2 - Annexe à renouveler
S-00000	xxx	Plateforme de recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	3/3 Site actif	1/2 - Annexe à renouveler
S-00000	xxx	Plateforme de recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	3/3 Site actif	1/2 - Annexe à renouveler

0/3 Annexe signée

[← RETOUR SUR MON ENTITÉ FACTURANTE](#)

- 3 Si le site est qualifié, avec tous les documents transmis, et en statut 1/2 « Annexe à renouveler », le bouton « Signer sur Docusign » sera activé. Cliquez dessus pour signer l'annexe technique via Docusign.

Étape 3 - Signature des annexes techniques

- 4 Lorsque vous êtes redirigé vers Docusign, suivez les mêmes étapes que pour la signature du contrat.
- 5 Après signature de l'annexe, le statut du site passera automatiquement en 2/2.
- 6 Votre annexe technique est conservée directement sur votre Espace.
- 7 Répétez ces étapes pour les autres sites jusqu'à signature de toutes les annexes.

À noter : si après signature, vous voulez modifier le type d'installation, il vous suffit de modifier votre inscription sur la page « INFORMATION ENTREPRISE » et de renouveler les étapes.

Type d'installation* 
Plateforme de recyclage

COMMENCER

4

**ANNEXE TECHNIQUE
VALORISATION MATIÈRE
EN CARRIÈRE**

ANNEXES TECHNIQUES

Référence site	Nom commercial du site / SIRET	Type d'installation	Site Qualifié	Documents obligatoires transmis	Statut du site	Statut de renouvellement	
S-00000	XXXXXXX	Plateforme de recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	3/3 Site actif	2/2 - Annexe renouvelée	Annexe signée
S-00000	XXXXXXX	Plateforme de recyclage	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	3/3 Site actif	2/2 - Annexe renouvelée	Annexe signée
S-00000	XXXXXXX	Station de transit	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	3/3 Site actif	1/2 - Annexe à renouveler	Signer sur Docusign

2/3 Annexe signée

RETOUR SUR MON ENTITÉ FACTURANTE

03

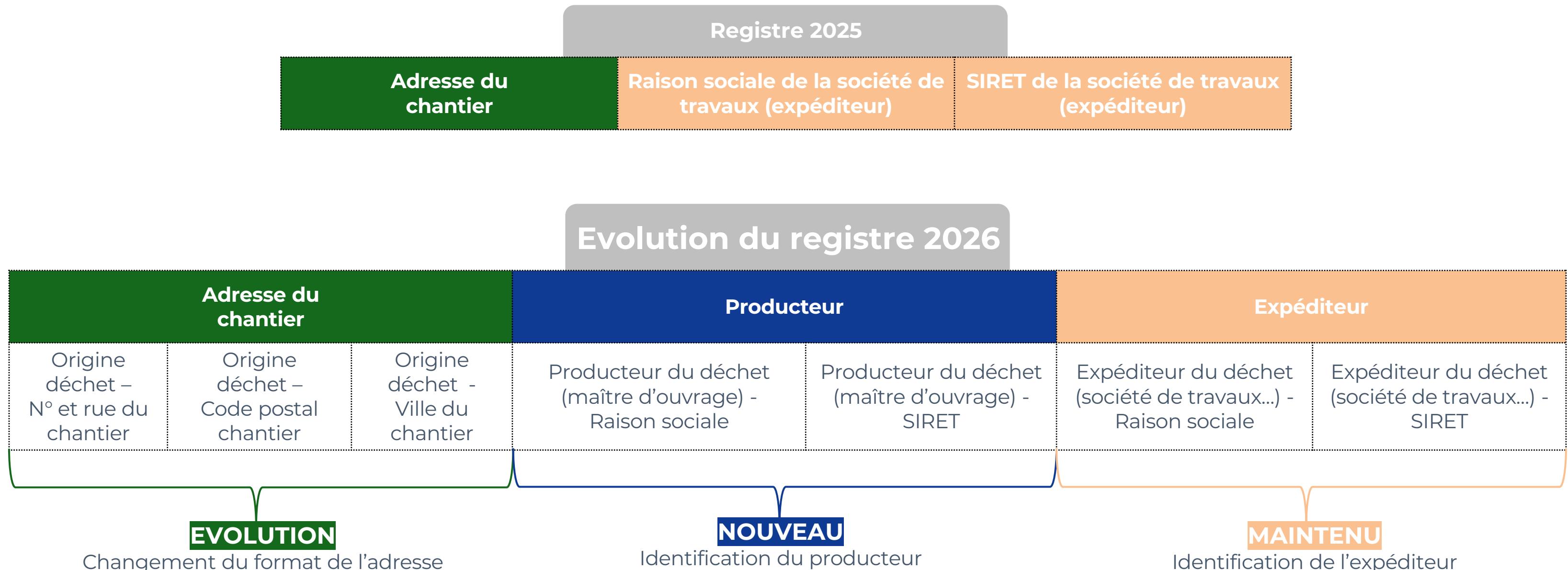
ÉVOLUTION DU REGISTRE DÈS JANVIER 2026

Rappel de la communication du 2 juillet

3.1

Rappel de l'anticipation
attendue pour le registre 2026

Évolution du registre de déclaration 2026 afin de mieux qualifier l'origine



Modèle du registre 2026

Le nouveau registre de déclaration sera effectif pour les tonnages réceptionnés en janvier 2026, sur la déclaration à réaliser en février.



Accéder au modèle de registre 2026

Point de vigilance !

Afin de pouvoir déposer vos déclarations en février 2026 pour les tonnes collectées en janvier, les actions suivantes vous ont été demandées.

1. Vérification du modèle de DAP

Vérifier que le modèle de DAP utilisé comporte bien tous les champs attendus. Sinon, faire évoluer le document

2. Vérification de la conformité des processus

S'assurer que le processus de réception, contrôle et signature des DAP est bien conforme aux obligations fixées au contrat Ecominéro

3. Vérification de la méthode d'extraction des données

S'assurer que les données du registre de déclaration Ecominéro sont bien extraites des DAP

4. Intégration de nouveaux champs

Intégrer les nouvelles informations demandées par Ecominéro dans le registre tenu par l'opérateur et fourni à Ecominéro :

**Adresse chantier,
Raison sociale et SIRET
du producteur**

3.2

Règles de remplissage et de contrôle

Comment s'assurer du bon remplissage de la DAP ?

Pour une collaboration efficace avec Ecominéro, la DAP doit être remplie correctement. Voici les indications à suivre.

TYPE D'APPORTEUR	Informations à renseigner sur le volet « CHANTIER / ORIGINE DU DECHET »	Informations à renseigner sur le volet « PRODUCTEUR »	Informations à renseigner sur le volet « EXPEDITEUR »
DEMOLISSEUR ENTREPRISE DE TRAVAUX GESTIONNAIRE DE DECHETS	Adresse du chantier	Nom du maître d'ouvrage	Nom du démolisseur / entreprise de travaux / gestionnaire de déchets (mandataire)
EXCEPTION CHANTIER <3,5t	Adresse du chantier OU Adresse de la société de travaux	Nom du maître d'ouvrage OU Nom de la société de travaux	Nom de société de travaux
DISTRIBUTEUR	Adresse du distributeur	Nom du distributeur	Eco-organisme mandataire
PARTICULIER	Adresse du particulier	Nom du particulier	Nom du particulier

» Toutes les données du registre doivent être extraites des DAP

Numéro de la DAP

Adresse du chantier

Type de chantier bâtiment / non-bâtiment

Raison sociale et n° SIRET du producteur

Raison sociale et n° SIRET de l'expéditeur

Code déchet de la matière réceptionnée

Demande d'Acceptation Préalable (DAP)
Information préalable à l'admission des déchets inertes

Date : N° DAP :

1. CHANTIER ou SITE D'ORIGINE DES DECHETS INERTES

Identification :	Bâtiment :
Adresse :	Date 1er dépôt :
Code Postal : Commune :	Durée du chantier :
Nom du contact sur le chantier :	Tél :
Spécifier le type de site :	<input type="checkbox"/> Bâtiment <input type="checkbox"/> Non-bâtiment

2. PRODUCTEUR DES DECHETS INERTES (Maître d'ouvrage)

Raison sociale :	Adresse :
N° de SIRET :	
Personne à contacter :	Tél :
	Mail :

3. EXPÉDITEUR (Entreprise chargée des travaux / Mandataire)

Raison sociale :	Adresse :
N° de SIRET :	
Personne à contacter :	Tél :
	Mail :

4. TRANSPORTEUR

Raison sociale :	Adresse :
N° de SIRET :	
Personne à contacter :	Tél :
Type de véhicule : <input type="checkbox"/> 4/2 <input type="checkbox"/> 6/4 <input type="checkbox"/> 8/4 <input type="checkbox"/> Semi <input type="checkbox"/> Autre	Conditionnement : <input type="checkbox"/> Vrac <input type="checkbox"/> Big-Bag <input type="checkbox"/> Palettes <input type="checkbox"/> Autres

5. IDENTIFICATION DES DECHETS

Code du déchet	Libellé	Catégorie de déchet	Quantité	Résultats d'analyses éventuellement joints			
				Test gourdon	Test Amiante	Analyse ballast	Caractérisation préalable du déchet
170101BPPF		17 01 01	10000.00 T	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
170107MG		17 01 07	10000.00 T	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
170107MGPDIND		17 01 07	10000.00 T	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. ENGAGEMENT

Le producteur de déchets et le demandeur s'engagent à :

- * livrer des déchets inertes conformes aux spécifications de ce document, et ne pas procéder à une dilution des déchets.
- * porter à la connaissance du site d'acceptation tout changement qui interviendrait sur les déchets modifiant ces indications.
- * évacuer en filière(s) agréée(s) tous déchets qui s'avéreraient être pollués.
- * faire analyser tout déchet inerte provenant d'un chantier de dépollution et apporter avec le présent document, les résultats prouvant le caractère inerte du déchet.

Cachet et signature	Producteur : Nom : Date : Signature :	Demandeur : Nom : Date : Signature :
---------------------	--	---

7. ACCEPTATION PRÉALABLE DU POINT DE REPRISE

Date	Oui	Non	Motif de refus d'acceptation	<input type="checkbox"/> Dépassement du seuil <input type="checkbox"/> Déchet sur le site <input type="checkbox"/> Impossibilité technique de réception <input type="checkbox"/> Autres :
Nom du responsable admission point de reprise		Cachet et signature		

écominéro
Recyclons pour
bâtir durable

Quelles vérifications sont attendues de la part des opérateurs ?

Etablissement de la DAP

VÉRIFICATION QUE L'ENSEMBLE DES CHAMPS SOIENT COMPLÉTÉS



VÉRIFICATION QUE L'ENSEMBLE DES CHAMPS SOIENT CORRECTS

Signature de la DAP



Ecominéro s'assure à minima que la DAP soit signée par l'expéditeur et l'opérateur

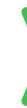
Réception de l'apport

VÉRIFICATION QU'UNE DAP EST BIEN PRÉSENTE POUR L'APPORT CONCERNÉ

VÉRIFICATION QUE LE TYPE DE DÉCHET APPORTÉ SOIT COHÉRENT AVEC LA DAP

VÉRIFICATION DU RESPECT DU STANDARD DE COLLECTE SÉPARÉE (QUALITÉ DU TRI)

04 VOUS ACCOMPAGNER



Ecominéro vous accompagne

» Nos responsables régionaux



Laurent AUGER

laurent.auger@ecominero.fr

Responsable régional Sud-Ouest



Alexis BLANC

alexis.blanc@ecominero.fr

Responsable régional Sud-Est



Cédric GERGAUD

cedric.gergaud@ecominero.fr

Responsable régional Centre-Est



Ludovic LEMAHIEU

ludovic.lemahieu@ecominero.fr

Directeur Recyclage et Valorisation
et Responsable régional IDF



Benoît PLANCHARD

benoit.planchard@ecominero.fr

Référent DROM-COM



Frédéric VAUCLAIR

frédéric.vauclair@ecominero.fr

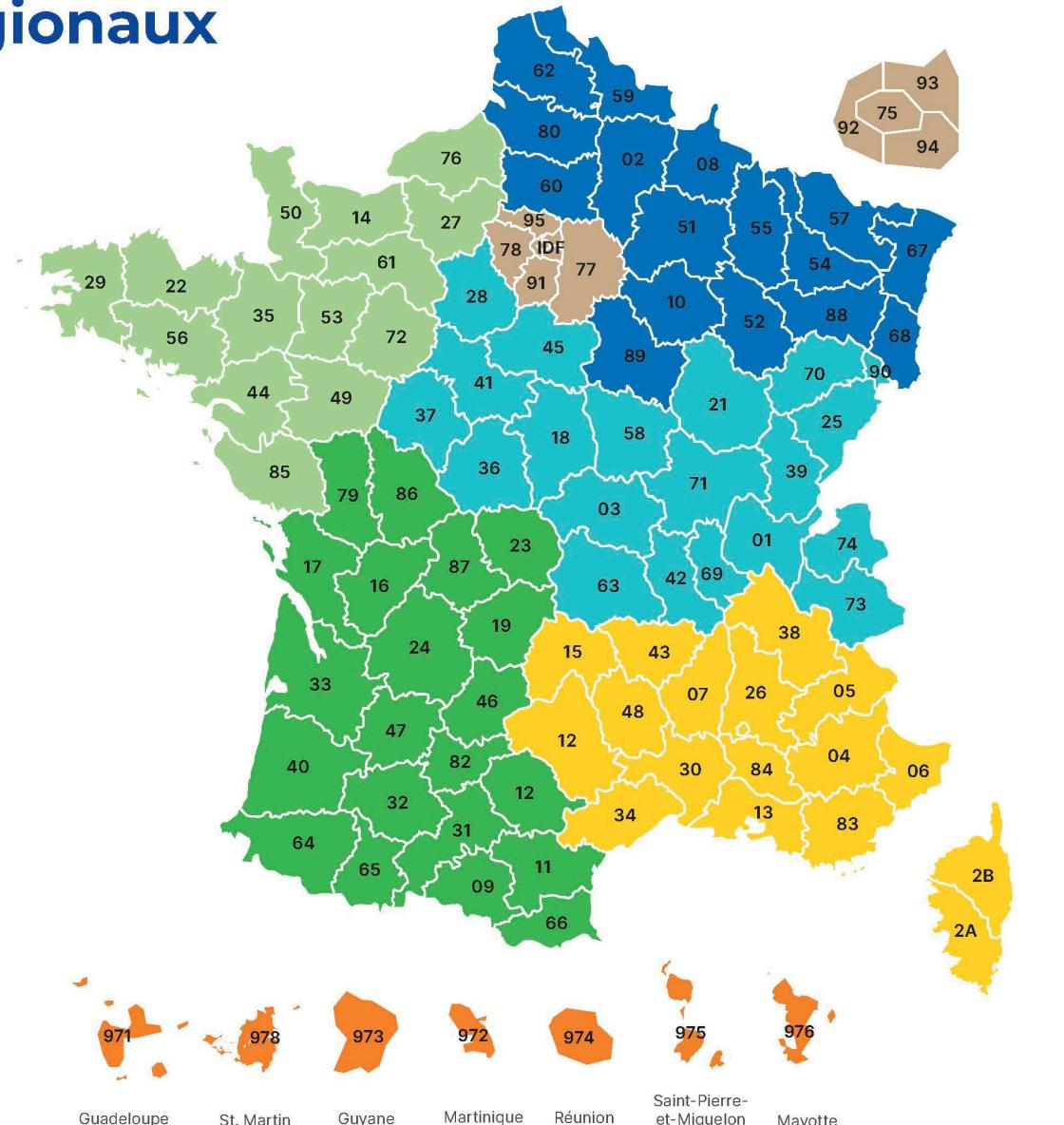
Responsable régional Ouest



Cédric WIRTZ

cedric.wirtz@ecominero.fr

Responsable régional Nord-Est



Les webinaires Ecominéro

Inscrivez-vous à l'un des [webinaires](#) organisés par vos Responsables régionaux :

- Centre-Est : **09/01/26 09h00**
- Ile de France : **09/01/26 10h00**
- Ouest : **12/01/26 14h00**
- Sud-Est : **13/01/26 09h00**
- Sud-Ouest : **15/01/26 15h00**
- Nord-Est : **15/01/26 10h00**
- Océan Indien : **12/01/26 08h00**
(heure locale)
- Océan Atlantique : **12/01/26 14h00**
(heure locale)

Veuillez sélectionner le créneau souhaité dans le volet déroulant.

➤ [Je m'inscris à un webinar](#)

Retrouvez en quelques clics toutes les informations qu'Ecominéro met à votre disposition sur le site web.



16 bis boulevard Jean-Jaurès
92110 CLICHY

www.ecominero.fr